

Adresses et numéros utiles

SERVICES DE GARDES

PHARMACIES

Juillet

- 1^{er} : CHANTRY
31, rue Carvès
- 08 : JACQUEMART
34, av. de la République
- 14 et 15 : NGUYEN
131, av. Jean-Jaurès
- 22 : DUPAIN
6 place Jean Jaurès
- 29 : TUFFIER
20, rue Molière

août 2007

- 05 : DUONG
117, avenue Aristide Briand
- 12 : CRABOSSE-CHERADAM
52, av. Henri Ginoux
- 15 : DO
111, avenue Verdier
- 19 : BOCCARA
9, avenue de la Marne
- 26 : PREVOST
104, av. Henri Ginoux

MÉDECINS, FAITES LE 15

La Maison de garde intercommunale reçoit du lundi au samedi de 20h à 24h et le dimanche de 9h à 13h et de 16h à minuit. Située 10, bd des Frères-Vigouroux à Clamart, elle concerne les communes de Montrouge, Châtillon, Clamart, Malakoff et Vanves. Pour y accéder, les patients doivent impérativement appeler le 15 qui assurera la coordination en enregistrant les appels. En cas d'immobilisation, un service d'urgence se déplacera chez vous.

» La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45. Hôtel de Ville - 43, avenue de la République - 92121 Montrouge Cedex.
Centre Administratif - 4, rue Edmond-Champeaud - 92121 Montrouge Cedex
Tél. : 01 46 12 76 76. www.ville-montrouge.fr

» Numéros d'urgence

- » **Police Secours** : 17.
- » **Pompiers** : 53, rue de la Vanne
Tél. : 01 58 07 05 28.
- » **Appel secours** :
18 ou 01 46 56 18 18.
- » **SAMU et Médecins de garde** : 15.
- » **Urgences dentaires** :
Tél. : 01 47 78 78 34
(dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- » **Secouristes Croix-Rouge** :
Tél. : 01 46 57 95 30.
- » **Secouristes Protection Civile** :
Tél. : 06 08 18 06 84
- » **Commissariat de Police** :
32, avenue de la République
Tél. : 01 46 56 34 00.
- » **Gendarmerie** :
5, rue Gabriel-Péri, 92320 Châtillon
Tél. : 01 46 57 22 22.
- » **Police Municipale** :
69, avenue de la République
Tél. : 01 46 56 92 92.
- » **Carte bancaire - Vol/Perte** :
Tél. : 0892 705 705.
- » **Chèques - Vol/Perte** :
Tél. : 01 42 41 22 22.
- » **EDF-GDF** :
Électricité : 0810 333 292
Gaz : 0810 433 292.

» Adresses utiles

- » **Préfecture** :
177, avenue Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 0821 80 30 92 (0,12€TTC/min).
- » **Sous-Préfecture** :
99, avenue du Général de Gaulle

- 92160 Antony
Tél. : 01 56 45 38 00.
- » **Impôts** :
18, rue Victor-Hugo
92120 Montrouge,
Tél. : 01 55 58 24 00.
- » **Sécurité Sociale** :
16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge
Tél. : 0 820 904 192
- » **Allocations familiales** :
7, rue Auguste-Gervais
92245 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 54 22.
- » **OPHLM** :
18, av. Emile-Boutroux
92120 Montrouge
Tél. : 01 55 58 17 00.
Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- » **Centre Municipal de Santé** :
5, rue Amaury-Duval
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 12 74 09.
- » **Centre d'Information et d'Orientation** :
centre administratif (24 rue Auger)
Tél. : 01 46 57 24 75.
- » **ANPE** :
5, rue Théophile-Gautier
92120 Montrouge
Tél. : 01 46 56 02 02.
- » **Mission Locale** :
131, rue Maurice-Arnoux
92120 Montrouge
Tél. : 01 42 53 50 42.
Accueil des 16-25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h30.



Les questions que vous vous posez

Retrouvez régulièrement dans cette rubrique les réponses à vos questions.

Quelles démarches faut-il entreprendre pour bénéficier du dispositif « Tranquillité Vacances » ?

Si vous partez en vacances plus d'une semaine en juillet ou en août, vous pouvez en informer le Commissariat. Sur simple demande, des policiers effectuent régulièrement des patrouilles près de votre appartement ou votre commerce en votre absence. En effet, chaque année, la Police Nationale propose ce service de surveillance des habitations dont les propriétaires s'absentent au moins sept jours. C'est l'opération « Tranquillité Vacances ».

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au commissariat munis d'un justificatif de domicile et complétez une fiche de demande (coordonnée du logement à surveiller et un numéro pour vous joindre).

Commissariat de Police : 32, rue de la République, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h (poste ouvert de nuit et en week-end). – Tél. 01 46 56 34 00.

■ Départ en vacances : conseils utiles

» Avant de quitter votre logement, vous devez bien entendu verrouiller vos portes et fenêtres. Il est conseillé de répertorier vos objets de valeurs (justificatifs utiles pour votre assureur en cas de vol) ou de les mettre en lieu sûr (dans un coffre à la banque). Par ailleurs, évitez de les mettre en évidence. Vos clés ne doivent pas être « cachées » sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Enfin, la maison doit garder son apparence habituelle : trouvez quelqu'un pour relever le courrier de votre boîte aux lettres, faites-lui ouvrir et fermer vos volets de temps en temps, etc. Il faut que votre habitation vive même en votre absence !

J'envisage de créer ou de reprendre une entreprise, comment être bien informé du cadre juridique ?

Avant de faire un choix définitif, que ce soit pour créer, reprendre voire céder une entreprise, vous pouvez vous informer des conditions auprès d'un notaire et recueillir ses conseils. Car au-delà du choix de la forme juridique de la société, il faut prendre en compte sa situation de famille, son régime matrimonial, son patrimoine, etc. Le notaire est à même d'analyser votre situation, d'évaluer la valeur de l'entreprise, de rédiger les contrats.

Vous pouvez contacter le Conseil Régional des Notaires pour obtenir les coordonnées de l'étude proche de chez vous : 01 39 24 83 83.

PETITES ANNONCES

Ces annonces vous permettent de vous mettre en relation. La Ville ne pourra être tenue pour responsable des différends qui pourraient vous opposer à ces personnes, associations ou entreprises. La Municipalité se réserve le droit d'accepter ou de refuser les annonces qu'elle reçoit.

Orthophoniste

Madame Julie Diab-Marzouk, orthophoniste, a changé de coordonnées. Son cabinet est désormais au 36, place Jules Ferry à Montrouge mais son téléphone reste inchangé : 01 40 92 08 07.



Club Consomm'action

Le Club consomm'action déménage : dorénavant, le club tient ses permanences à la Maison des Associations, 105 avenue Aristide Briand, dans la salle 12, chaque 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h et chaque 3^e mardi de 15 h à 17 h. Pour le courrier, l'adresse reste la même : BP 7 – 92122 Montrouge cedex.